NOTRE ASSOCIATION







Une prise en charge au sein du pôle socio-judiciaire de l'association Espérer95, c'est :

- Un accompagnement individuel global et personnalisé par des intervenants socio-judiciaires diplômés
- Une prise en charge psychologique par une psychologue clinicienne (consultations gratuites)
- Une prise en compte des problématiques addictologiques grâce aux permanences tenues au sein de nos locaux par le CSAPA Addictions France et un partenariat avec le CSAPA Dune
- Une dynamique collective de responsabilisation via des stages (citoyenneté, responsabilité parentale et lutte contre les violences au sein du couple)
- Un soutien à la recherche d'emploi et/ou de formation par un Conseiller en Insertion Professionnel (CIP) dédié
- Un accès à un chantier d'insertion voirie-espaces verts
- Un soutien à la recherche d'hébergement ou de logement au sein d'un Service d'Accompagnement Vers le Logement (SAVL)
- Deux places d'hébergement dédiées à l'accueil de personnes évincées du domicile suite à violences au sein du couple

CONTACT

Directrice : Élise MORIENNE

Cheffe de service :

Anaïs BENGUIGUI

Téléphone:

01.34.35.33.20

Mail:

secretariat.pole-ssj@esperer-95.org

Fax:

01.34.35.33.21

Adresse:

6, place Notre Dame 95300 PONTOISE

DU SURSIS PROBATOIRE PAR LE SECTEUR ASSOCIATIF HABILITÉ

CJSE - SURSIS PROBATOIRE ASSOCIATIF : UNE CONTINUITÉ PLEINE DE SENS POUR LUTTER CONTRE LA RÉCIDIVE

Le sursis probatoire associatif

vise à s'assurer de l'effectivité de la mise en oeuvre en favorisant la continuité de la prise en charge effectuée en amont du prononcé de la peine dans le cadre du contrôle judiciaire socio-éducatif. Cette continuité permet d'optimiser l'accompagnement de l'auteur de l'infraction et la protection des victimes, notamment dans les cas d'interdiction de rencontre.



Capacité d'adaptation et d'initiative

Equipe pluridisciplinaire

Formation continue des acteurs

